

DU 12 DECEMBRE 2018

OBJET

N° 57/2018

Acquisition d'une
parcelle pour création
d'une Station de
pompage
Quartier La Louberie à
Silhac

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE



Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE

L'an deux mille dix-huit, le douze décembre, le Comité du Syndicat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Boffres, sous la présidence de Monsieur Olivier AMRANE.

Nombre de membres en exercice : 46

Nombre de membres présents : 31

Qui ont pris part au vote : 36 (4 pouvoirs)

Date de convocation du Comité : 29 novembre 2018

Présents votants : MM : Olivier AMRANE (pouvoir Philippe BONNEFOY), Christian ALIBERT, Antoine DE PAMPELONNE, Marcel JULIEN, Gilbert DEJOURS, Fabrice BASSET, Daniel GUEZE, Stéphane LAFAGE, Patrick DERIVAZ, Gilbert BOUVIER, Germaine TRACOL (suppléante Gérard GLORIEUX), Daniel BLACHE, Christophe FRACHON, Guy FAURE, Laurent BRUNEL, Michel CIMAZ (pouvoir Michel DELOCHE), Bernard BERGER, Jean-Pascal PEREYRON, Alain BOS, Éric BOURRY, Michel MOULIN, Gilles BRUN, Stephan CHABOUD, Jean-Marc SITAR, Pierre LUYTON (pouvoir Éliane BLACHE), Jacques-Henri ROCHE, Gérard CHAPUIS, Christian AUDEMARD (pouvoir Patrice POMMARET), Yohan BLANCHARD, Marcel FRECHET et Mmes Ghislaine CHAMBON, Thérèse PRALY .

Absents excusés : MM : Philippe PONTON Dominique DUPRET Philippe BONNEFOY (pouvoir Olivier AMRANE) Thierry DUFOUR Laurent COURBIS, Michel REYNAUD, Gérard GLORIEUX (suppléante Germaine TRACOL), Michel DELOCHE (pouvoir Michel CIMAZ), Daniel FAYARD, Gilles LEBRE, Michel BRET, Éliane BLACHE (pouvoir Pierre LUYTON), Hervé COULMONT, Patrice POMMARET (pouvoir Christian AUDEMARD), et Fabrice CHIROUZE.

Secrétaire de séance : M. Laurent BRUNEL

Le Rapporteur : Monsieur Christian AUDEMARD, Vice-président.

Afin de pouvoir installer une station de pompage dans le cadre des travaux d'interconnexion du réseau d'eau potable de la commune de Saint Jean Chambre, le syndicat souhaite se porter acquéreur d'une portion de terrain de 500m² maximum situé Quartier La Louberie sur la Commune de Silhac

-parcelle cadastrée ZC n°113, propriété de Madame SOTON Denise et M. DRAGON Jean-Christophe

DELIBERATION :

Le Comité Syndical, oui son rapporteur, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : approuve l'acquisition d'une partie de la parcelle ci-dessous énoncée pour la construction de l'ouvrage susdit :

- Commune de Silhac: parcelle cadastrée à la section ZC n°113

Article 2 : autorise Monsieur le Président à négocier l'acquisition de ce terrain pour un prix maximum de 1,50 € le m² ;

**Syndicat d'Eau Potable
Crussol - Pays de Vernoux
(Ardèche)**

OBJET

N° 57/2018

**Acquisition d'une
parcelle pour création
d'une Station de
pompage
Quartier La Louberie à
Silhac**

Article 3 : charge Monsieur le Président de toutes les suites à donner : choix du notaire, signature de l'acte de vente et de toutes pièces afférentes à ce dossier.

Article 4 : dit que le syndicat prendra à sa charge tous les frais accessoires (géomètre, notaire, droits d'enregistrement et de renseignement, etc...).

Ainsi fait et délibéré les jour, mois
et an susdits
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Olivier AMRANE

Document transmis à la Sous-
Préfecture de TOURNON

le.....
publié et notifié

le.....
ACTE RENDU EXECUTOIRE
(Article L 2131-1 du CGCT)

Le Président,
Olivier AMRANE